

CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

HAUTE ECOLE P.H. SPAAK
HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES I. PRIGOGINE
CATEGORIE PARAMEDICALE
SECTION ERGOTHERAPIE



Pôle universitaire Européen de Bruxelles - Wallonie

DECEMBRE 2013

A. COMMENTAIRE GENERAL

1. Introduction :

Si l'autoévaluation ne nous était pas inconnue, la formalisation de cette démarche nous a permis de mettre en évidence nos forces et nos faiblesses et de repérer certains moyens dont nous avons besoin pour conforter les bonnes pratiques et améliorer ce qui doit l'être.

Au niveau du CUEBE il s'agissait de pouvoir identifier les forces de chacune des deux Hautes Ecoles en présence ainsi que leurs faiblesses respectives. Le nouveau programme devrait pouvoir s'appuyer sur la conjonction de nos forces, des moyens mis en commun, en évitant tant que faire se peut nos faiblesses individuelles actuelles.

Nous sommes actuellement confrontés à la difficulté d'une mise en place d'une démarche qualité commune qui soit en conjonction avec chacune des démarches qualité actuelles des deux Hautes Ecoles en présence. En effet, les historiques étant différents, ces démarches, ou leurs embryons, ont évolués différemment. L'institution qui définit spécifiquement le Collège Unifié d'Ergothérapie Bruxelles-Europe (CUEBE), se retrouve au travers d'une instance appelée comité de gestion du CUEBE. C'est au sein de ce comité que les représentants des deux Hautes Ecoles concernées harmonisent leurs points de vue. Le plan de suivi des recommandations des experts ci-dessous constitue une première étape de la réalisation de ce projet.

La première année de baccalauréat du Collège Unifié d'Ergothérapie Bruxelles-Europe (CUEBE) a vu le jour en 2012-2013, année de l'audit qualité. Le projet est donc toujours en construction pour cette année académique 2013-2014. Le travail est ainsi loin d'être finalisé et les premiers étudiants ne sont encore, à ce jour, qu'à mi-parcours.

Toutefois, depuis 2012-2013, le référentiel de compétences défini par le Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) pour l'ergothérapie, est utilisé pour chacun des cours de la formation, il s'agit d'un pas important dans le processus qualité qui se met en place dans la section ergothérapie CUEBE. Notons au passage que ce référentiel Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) n'est pas incompatible avec les recommandations internationales de la WFOT, puisque celles-ci mettent l'accent sur les contextes locaux pour établir les profils de formation.

2. Philosophie générale et tableau de bord

En raison de la situation évoquée ci-dessus, il nous est apparu prioritaire de choisir comme axes, au travers des recommandations des experts :

AXE 1 : « La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie »

Nous déclinons cet axe en 3 sous-axes :

- Mise en place d'une démarche qualité
- Gérer les ressources humaines
- Investir dans le domaine des supports logistiques et pédagogiques

Ces grandes balises étant définies, elles nous permettront de travailler sur un deuxième axe :

AXE 2 : « Les programmes d'études et les approches pédagogiques ».

Ces deux axes nous permettront ensuite de travailler sur les recommandations liées à nos faiblesses

- Enseignement en ergothérapie peu actualisé
- Formation à la recherche lacunaire pour une partie des enseignants

Nous renforcerons simultanément les points forts identifiés par le comité des experts pour chacune des deux Hautes Ecoles, à savoir :

Points forts de la HE PH. SPAAK

- Important encadrement des étudiants
- Autonomie de l'apprenant et pratique réflexive : axes pédagogiques bien développés

Points forts de la HE I. PRIGOGINE

- Qualité des TFE
- Enseignement d'une démarche clinique rigoureuse
- Enquête de satisfaction auprès des étudiants, ergothérapeutes et employeurs

B. TABLEAU DE SYNTHÈSE

AXE 1 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

<u>Recommandations/ forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré de priorité</u>	<u>Respon- sable(s)</u>	<u>Degré de Réalisa- tion/ échéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
SOUS-AXE 1 : MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE QUALITE						
<p>Le comité des experts « recommande de définir une politique de la promotion de la qualité ainsi qu'une démarche de qualité coordonnée » (RFS HELB, Ch. 4, Recommandation b16, p. 11) « n'a pu constater une démarche qualité définie et opérationnelle. Le comité des experts recommande d'en définir une » (RFS Spaak, Ch. 4, Recommandation b18, p. 11)</p> <p>« Le comité des experts estime qu'il serait important de mettre en place une politique d'évaluation systématique des enseignements et de développer une évaluation des cours par le biais des pairs » (RFS HELB, Ch. 2, Recommandation, b.10, p.8) « le comité des experts suggère qu'un système d'évaluation des enseignements soit</p>	<p>DEFINIR UNE VISION ET UNE DEMARCHE QUALITE « INSTITUTIONNELLE »</p> <p><u>Au niveau « institutionnel » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser de façon transversale les pratiques sectorielles et les audits réalisés dans les sections des deux Hautes Ecoles. - Décrire les axes et projets, et identifier les priorités stratégiques communes aux deux Hautes Ecoles. - Constituer et mettre en place une « Commission Générale Qualité » qui a pour mission principale de définir la vision qualité des deux Hautes Ecoles. - Au niveau de chaque section des deux Hautes Ecoles, mettre en place des « Commissions Sectorielles Qualité » qui ont pour missions d'alimenter et d'actualiser la vision globale de la qualité par le biais de la Commission Générale Qualité, et d'assurer au sein de leur section la gestion de la qualité dans le cadre de la vision qualité « institutionnelle ». <p><u>Au niveau de la section du CUEBE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les démarches qualité de la section dans le cadre de la vision qualité « institutionnelle » définie. (Charte commune aux deux institutions) - Mettre en place une évaluation et un suivi régulier de la qualité dans la section. 	<p>***</p> <p>***</p> <p>***</p>	<p>Directeurs Présidents, Collèges de Directions, Commissions Générales Qualité</p> <p>Comité de gestion du CUEBE</p> <p>Comité de gestion du CUEBE</p>	<p>Juin 2016</p> <p>Juin 2018</p> <p>2016</p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Une charte qualité » identifiant la politique générale qualité pour les deux Hautes Ecoles est rédigée et publiée sur le site de chaque Haute Ecole. - Les premiers thèmes transversaux de la stratégie qualité « institutionnelle » sont analysés, définis et transmis à la section CUEBE. <p><u>Au niveau de la section CUEBE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie qualité et les objectifs à atteindre sont définis pour le CUEBE. - Des indicateurs sont créés en fonction des objectifs déterminés et les actions mises en place sont évaluées régulièrement par la Commission Qualité Sectorielle. <p><u>Résultats Qualité à court terme au niveau de l'organisation et de la transparence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres de la Commission Générale Qualité de chaque Haute Ecole et de la Commission Sectorielle du CUEBE (enseignants, administratifs, étudiants) sont 	<p>Il faut une mise en place d'une politique générale qualité pour les deux Hautes Ecoles</p>

<p>introduit à une fréquence fixe et de développer une évaluation des enseignements par les pairs » (RFS Spaak, Ch. 2, Recommandation, b.13, p.9)</p>	<p>- Mettre en place une structure qualité qui favorise les échanges permanents entre les acteurs impliqués dans les démarches qualité.</p>			<p>2017</p>	<p>désignés. - La structure qualité des deux Hautes Ecoles, la composition et les missions de la Commission Générale Qualité « institutionnelle » et de la Commission sectorielle Qualité sont publiées sur le site de chaque HE. - Un ROI est rédigé, commun pour les deux Hautes Ecoles. - Les Commissions sont intégrées dans l'organigramme de chaque Haute Ecole.</p> <p><u>Résultats Qualité à Moyen terme</u> Les Commissions sont effectives : le travail sur la qualité est en cours et est basé sur une communication efficace entre la Commission Sectorielle du CUEBE et la Commission Générale qualité afin de permettre l'échange continu de propositions d'actions et d'améliorations en vue de la définition d'une vision qualité « institutionnelle » actualisée</p>	
---	---	--	--	-------------	---	--

SOUS-AXE 2 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES

<p>« Le comité des experts estime que la fusion permettrait de mutualiser au mieux les ressources et contribuerait au développement des compétences de chacun. La gouvernance serait alors optimisée. (RFS HELB et Spaak, Ch. 4, Recommandation, a.7, p.11)</p> <p>« Le comité suggère également de définir les rôles ainsi que les processus de décision concernant le programme, les</p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u> Définir et mettre en place pour les deux Hautes Ecoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une politique de sélection et d'engagement de l'ensemble du personnel du CUEBE. - Une politique de gestion administrative et prévisionnelle du personnel (entretien de suivi, anticipation des départs...) - Une politique de soutien de la formation continue du personnel dans une vision de déploiement stratégique de la section - Une politique d'accompagnement des nouveaux engagés. 	<p>***</p>	<p>Directeurs Présidents</p>	<p>2017</p> <p>Septembre 2017</p>	<p><u>Au niveau « institutionnel »:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique de sélection et d'engagement du personnel est formellement définie et transmise à la section (procédure à suivre, critères d'engagement...). - Une politique de gestion prévisionnelle et de suivi du personnel est définie selon des critères clairs. - La situation administrative et contractuelle de tous les membres du personnel est clarifiée et formalisée. - Les objectifs et la procédure à suivre pour la formation continue du 	
--	---	------------	----------------------------------	---------------------------------------	---	--

AXE 2 : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

<u>Recommandations / forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré de priorité</u>	<u>Responsable(s)</u>	<u>Degré de réalisation/ Echéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
SOUS AXE 1 : Conception du programme, objectifs et axes pédagogiques						
<p>« Le comité des experts estime que ce programme correspond globalement à un niveau de compétences 6, tel que défini par le cadre européen des certifications. En effet, le comité des experts a relevé que les travaux des étudiants sont, dans l'ensemble, structurés et rigoureux et que les étudiants apprennent à analyser leur pratique en référence à des théories » (RFS HELB, Ch. 1, point b 5, p5).</p> <p>Toutefois, « il estime que les enseignants et la coordination du programme en ergothérapie mériteraient d'être les principaux concepteurs de ce programme afin d'orienter le programme vers les nouveaux développements de l'ergothérapie » (RFS HELB, Ch. 1, point b 2, p5).</p> <p>« il encourage la conception d'un nouveau programme sur la base du référentiel de compétences. En outre, si le comité des experts reconnaît la nécessité qu'une formation réponde aux besoins de la pratique, il propose qu'elle tienne également compte du</p>	<p><u>Au niveau du CUEBE</u> : Dans le cadre des UPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la traduction du référentiel de compétences en profil de formation - Elaborer un référentiel d'évaluation, et en contrôler la cohérence. - Mettre en place une procédure d'actualisation continue DUC et faciliter leur accessibilité. - Favoriser la participation de toute l'équipe - En fonction de la déclinaison du référentiel de compétences ainsi que de la pratique probante, réviser le programme du cursus de formation en intégrant dans chaque année d'étude des pratiques innovantes d'apprentissage. 	***	Cellule pédagogique, Coordinateur Pédagogique, Coordinateurs UPS	Juin 2015	<p><u>Au niveau de la section CUEBE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le profil de formation et d'évaluation dans le cadre d'un enseignement modulaire est clairement défini. - - Les DUC sont actualisés et maintenus à jour. - Les DUC sont accessibles sur l'intranet. - De nouveaux dispositifs sont mis en place et évalués. - Des critères d'évaluation des modalités d'évaluation sont élaborés. 	Participation des autres Hautes Ecoles au groupe de travail inter-écoles.

<p><i>changement de paradigme en ergothérapie et des évolutions de la pratique au niveau international » (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b1, p.5)» (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b1, p.5)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et revoir les méthodes actuelles d'évaluation certificative afin de répondre aux exigences de cohérence avec les référentiels de compétences et de formation. 				<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de l'équipe enseignante est formée aux méthodes d'évaluation.
---	--	--	--	--	--

SOUS AXE 2 : Cohérence du programme et supports de cours

<p>Le comité des experts : <i>« suggère que le programme puisse être repensé dans la perspective du référentiel de compétences, du paradigme contemporain et en s'appuyant davantage sur la littérature internationale spécifique à l'ergothérapie, aux sciences de l'occupation ainsi qu'en considérant les pratiques innovantes » (RFS HELB, Ch.1, Recommandation, b1, p.5 »</i> <i>« estime que la qualité des contenus des syllabi pourrait être davantage harmonisée, notamment en encourageant l'actualisation des contenus et exigeant les références bibliographiques » (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b6, p.6) et</i> <i>« propose de renforcer des enseignements liés à la pratique probante et de favoriser des données scientifiques lors de l'analyse de pratique réalisée dans le retour de stages » (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b4, p.6)</i></p>	<p>Actualiser les contenus d'enseignement de l'ergothérapie</p> <p><u>Au niveau institutionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la formation continuée du personnel - Encourager les partenariats avec d'autres institutions de formation en ergothérapie - Encourager la mobilité des enseignants au travers des programmes d'échange européens - Mettre les missions des Hautes Ecoles au service de collectivités novatrices en matière d'ergothérapie - Participer activement aux réunions internationales d'ergothérapie (ENOTHE) - Investir dans les abonnements aux revues électroniques et aux bases de données. - Soutenir le projet et participer à la création d'un Master en Ergothérapie 	<p>***</p>	<p>Collèges de Direction des deux Hautes Ecoles</p>	<p>2014-2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel enseignant est (re)-familiariser avec les concepts actualisés d'ergothérapie. - Des liens de coopération et de discussion sont établis avec d'autres collègues afin de confronter les approches. - Les enseignants sont ouverts à d'autres horizons culturels et sociaux. - Les enseignants sont en contact avec la réalité du terrain concret et en déduisent les tendances de développement de la profession. - Des réseaux de contacts sont établis - L'équipe d'enseignants a accès aux informations actualisées et poursuivent leur formation en ayant accès aux raisonnements basés sur les données probantes
---	---	------------	---	------------------	---

<p>« recommande que la pratique probante relève d'un objectif de formation et qu'elle soit intégrée non seulement dans les cours mais également dans les présentations de cas cliniques » (RFS HELB, Ch.1, Recommandation, b3, p.5)</p> <p>« estime que les objectifs spécifiques mériteraient d'être traduits en acquis de formation. De plus, la formation à la pratique probante devrait constituer un objectif » (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b2, p.5)</p>	<p><u>Au niveau du CUEBE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des convergences avec les associations professionnelles d'ergothérapie - Encourager la participation d'enseignants aux divers organes de recherche et de représentation professionnelle (oncologie, CTPP). - Inscrire le projet CUEBE dans une perspective novatrice, en résonance avec les besoins de santé publique belges et européens 	***	Comité de gestion du CUEBE	2014-2019	<ul style="list-style-type: none"> - Les contenus d'enseignement sont pertinents et en lien avec le contexte général du système de santé et ses perspectives de développement. - Le cursus de formation en ergothérapie rencontre les attentes des professionnels de la santé - Le CUEBE possède une authentique cellule de recherche et de développement en ergothérapie 	
<p>Le comité des experts :</p> <p>« propose qu'un renforcement des enseignements des concepts ergothérapeutiques, des sciences occupationnelles et des méthodologies de recherche en relation avec l'ergothérapie soient instaurés pour maintenir le niveau 6 du cadre européen de certifications » (RFS Spaak, Ch.1, Recommandation, b5, p.6)</p> <p>« propose qu'un renforcement de l'enseignement des sciences occupationnelles et</p>	<p>Initier les enseignants à la méthodologie de la recherche et les encourager à maintenir leur expertise par une démarche constante de recherche appliquée.</p> <p><u>Au niveau institutionnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la représentation des Hautes Ecoles dans le développement de la recherche dans l'enseignement supérieur non universitaire - Soutenir les commissions –recherche inter catégorielles et veiller à y intégrer la section « ergothérapie » si ce n'est déjà fait. 	***	Coordinateurs, équipe des enseignants	2014-2019	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque enseignant est partie prenante dans le développement de ses propres compétences et de sa propre expertise. - Chaque enseignant est une référence indiscutable dans son domaine d'expertise et en garantit l'actualisation permanente. 	
			Collèges de Direction	2014-2019	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche en Hautes Ecoles fait partie intégrante du paysage général de la recherche en Communauté française - Les sections « ergothérapie » ont l'occasion de participer aux réunions de travail et d'échange des équipes de recherche déjà existantes dans les Hautes Ecoles pour s'inspirer de leur expérience 	

<p><i>des méthodologies de recherche dans le domaine de l'ergothérapie soient instaurés » » (RFS HELB, Ch.1, Recommandation, b5, p.6)</i></p>	<p><u>Au niveau du CUEBE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Insister, auprès des enseignants, sur la nécessité de baser leur expertise sur des fondements scientifiques en y associant une recherche appliquée - Mobiliser les moyens humains et matériels pour permettre aux enseignants de s'investir dans la recherche en ergothérapie. - Inclure une fraction « recherche » dans les attributions des enseignants 		<p>Comité de gestion du CUEBE</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Rendre chaque enseignant désireux de participer –même modestement- à un processus de recherche et le valoriser comme tel. - Du temps ou des plages horaires sont dégagées permettant de mener des actions de recherche en plus des activités d'enseignement - La recherche est reconnue comme une compétence et une mission à part entière de l'enseignant en Haute Ecole. 	
	<p><u>Au niveau des enseignants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister les domaines préférentiels de chaque enseignant en fonction de son expérience et de ses aspirations. - Dresser, pour chacun, un inventaire des sujets de recherche possibles ou souhaitables. - Organiser une formation interne à la méthodologie de la recherche ainsi qu'une supervision de l'état d'avancement. - Viser une publication annuelle pour chaque enseignant concerné. 		<p>Les Unités de Recherche des deux Hautes Ecoles</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des domaines de l'ergothérapie sont identifiés et « couverts » par l'ensemble de l'équipe enseignante. - Dans ces domaines, un secteur et/ou une problématique susceptible de faire l'objet d'une recherche appliquée intéressante sont proposés - Les enseignant maîtrisent les outils théoriques et pratiques de la recherche et sont accompagnés dans leur démarche. - L'enseignant se positionne parmi les référents indiscutables dans le domaine concerné. 	



Nicole BARDAXOGLOU

Directrice-Présidente
Haute Ecole Libre de Bruxelles
Ilya Prigogine

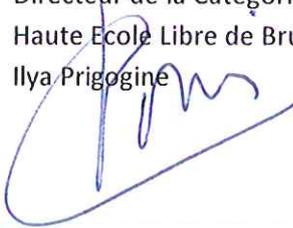


François DEBAST

Directeur-Président
Haute Ecole
Paul-Henri Spaak

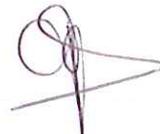
Marc BOURGEOIS

Directeur de la Catégorie paramédicale
Haute Ecole Libre de Bruxelles
Ilya Prigogine



Dorothee VANECKE

Directrice de la Catégorie paramédicale
Haute Ecole
Paul-Henri Spaak



Dominique DE CRITS

Coordinatrice
Haute Ecole Libre de Bruxelles
Ilya Prigogine

Philippe MEEUS

Coordinateur
Haute Ecole
Paul-Henri Spaak

